

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**8 FEVRIER 2007**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Décision Modificative n°1  
Ville**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 09 février 2007  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 23 février 2007  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 février 2007

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services

François LANSIART

L'an deux mille sept, le 8 février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 1er février deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER\*, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Mme CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS\*, Monsieur BINET, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER, Madame USQUIN

\*Monsieur AUDURIER (sauf pour le dossier 07 A 00, le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2006, le compte rendu des actes administratifs, le dossier 07 A 01-02)

\*Madame ISAAC-de LEMOS (sauf pour le dossier 07 A 00, le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2006, le compte rendu des actes administratifs, le dossier 07 A 01)

**Avait donné procuration :**

Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC

**Etait absente et excusée :**

Madame ALLARD

**Secrétaire de Séance :**

Madame ROUGNON

**N° DE DOSSIER** : 07 A 14

**OBJET** : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - VILLE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

La Décision Modificative n° 1 a pour objet d'inscrire les crédits pour l'acquisition et la cession des immeubles 2 bis, rue de Turenne et 5, rue Jouy-Boudonville à Saint-Germain-en-Laye.

Cette Décision Modificative s'équilibre en dépenses et en recettes.

**SECTION D'INVESTISSEMENT** :            **7 036 500 €**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT** :            **0 €**

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter cette Décision Modificative n° 1 par chapitre.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

ADOpte, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,  
Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseillère Régionale d'Ile-de-France

Roselle CROS